

**Formation de base des
apprenants de l'ESP et Master
en écologie sur les VBG et le
MGP**

Plan

1. Objectifs
2. Concepts-clés (genre, sexe, VBG, inégalité-équité-égalité)
3. Types de VBG
4. Causes, facteurs,
5. Formes et conséquences des VBG
6. Exploitation, abus sexuels et harcèlement sexuel
7. Instruments juridiques (nationaux, régionaux et internationaux)
8. Réponse aux VBG/EAS/HS
9. Consentement/consentement éclairé
10. Le code de bonne conduite
11. Signalement des plaintes d'EAS/HS
12. Le référencement des cas de VBG

Objectifs

1. Différencier le sexe et le genre.
2. Se familiariser avec la définition de la violence basée sur le genre
3. Distinguer les types de VBG
4. Renforcer connaissances sur les causes profondes, les facteurs contributifs et les conséquences de la VBG
5. Décrire le mécanisme de gestion des plaintes lié à EAS/HS et les principales dispositions du code de bonne de conduite

Pré-test

Marie est une fille de 16 ans vivant dans un petit village. Marie a quatre frères et sœurs plus jeunes. Ses parents n'ont pas beaucoup d'argent et ont du mal à payer l'éducation, les vêtements et la nourriture de tous les enfants. Il y avait même eu des discussions sur le fait que Marie allait devoir quitter l'école pour aider sa mère à travailler au marché. Cependant, tous les problèmes ont été résolus lorsqu'elle est devenue la petite amie de Albert, un ouvrier sur un projet d'infrastructure local. Albert paie les frais de scolarité et aide les frères et sœurs de Marie à poursuivre leurs études. Les parents sont très soulagés que cette opportunité se soit présentée et encouragent Marie à maintenir la relation. Cela a vraiment aidé la famille et maintenant tous les enfants peuvent continuer à l'école.

Questions: Pré-test

1. Est-ce que Marie a donné son consentement?
C'est valide selon la loi congolaise
2. Est-ce qu'il y a eu un type de violence basée sur le genre? Laquelle?
3. Est-ce qu'il a eu un abus de pouvoir?

1. Concepts-clés

1. Genre et sexe
2. Violence basée sur le genre
3. Inégalité-Equité-Egalité
4. Masculinités positives

Concepts-clés

Genre:

Désigne les différences sociales acquises entre hommes et femmes. Profondément ancrées dans chaque culture, ces différences évoluent avec le temps et varient fortement d'une culture à l'autre et au sein d'une même culture. Le « genre » détermine le rôle, les responsabilités, les opportunités, les privilèges, les attentes et les limites assignés aux hommes et aux femmes par leur culture.

Sexe

Se rapporte aux différences biologiques entre les hommes et les femmes.

La notion de Sexe : se réfère à la structure biologique de reproduction chez l'être humain (homme et femme).
Le SEXE renvoie à la biologie humaine ; c'est à dire, on naît homme ou femme, et on ne peut rien y changer.
C'est cette biologie humaine qui est la base des nombreuses attitudes relatives aux devoirs de l'homme et de la femme dans nos sociétés

Ses caractéristiques sont :

- **Inné,**
- **Ne se modifie pas**
-

VBG

Expression générique qui désigne tout acte préjudiciable perpétré contre le gré d'une personne et fondé sur les différences que la société établit entre les hommes et les femmes (genre).

Elle englobe les actes qui provoquent un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, la menace de tels actes, la contrainte, et d'autres formes de privation de liberté. Ces actes peuvent se produire dans la sphère publique ou privée,

(Directives du Comité permanent inter-organisations sur la VBG, 2015, p.5).

Différence entre sexe et genre

Genre

- **Acquis**
- **Concept sociologique** : identité, société, culture, etc.
- **Différences sociales** fixées par la société, et apprises par les individus
- **Variables d'une société à une autre** selon l'âge, la classe, la religion, le caste, l'ethnie, etc.
- **Différences qui peuvent être modifiées dans le temps**

Sexe

- **Inné**
- **Concept biologique** : conditions physiques, chromosomes, organes génitaux, etc.
- **Différences biologiques universelles** (détermine certains rôles de reproduction exclusifs : grossesse, accouchement, allaitement)
- **Inéchangeable**
- **Différences qui ne peuvent pas être modifiées par des actions de développement**

Inégalité-Equité-Egalité



L'hypothèse est que chacun tirera les mêmes bénéfices (voir la partie) s'ils reçoivent le même support.

Ils sont traités également.



les individus reçoivent un support différencié pour qu'ils puissent avoir un accès égal à la partie. Ils sont traités équitablement.



Tous les 3 peuvent suivre la partie sans accommodements spéciaux car la cause de l'inégalité a été résolue. La barrière systémique a été enlevée.

Masculinités positives

Vrai ou Faux?

- **Les femmes sont le sexe faible**
- **Les hommes sont violents par nature**
- **Les hommes ne sont pas capables de contrôler leurs instincts**

Etre un Homme , c'est...

Les masculinités sont les manières dont les hommes définissent leur identité en tant qu'hommes en fonction de ce que l'on sait à propos du genre masculin, de ce qui est attendu des hommes par la société et de ce que chaque individu définit selon ses propres sentiments, intérêts et connaissances.

2. Types de VBG

Viol

Agression sexuelle

Violence physique

Violence psychologique

Déni de ressources

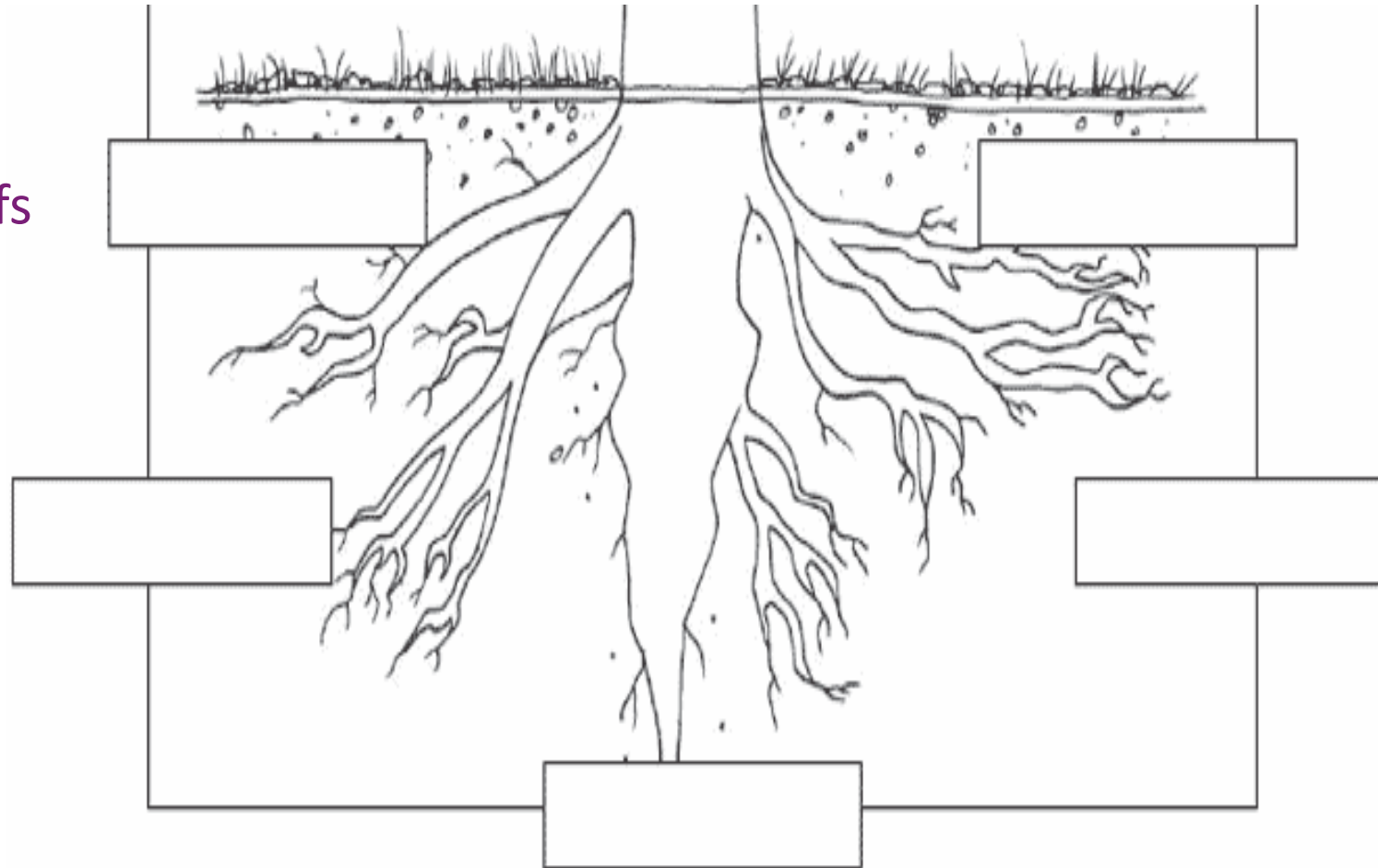
Mariage précoce et forcé

Mutilation génitale féminine

3. Causes et Facteurs favorisants

Facteurs contributifs

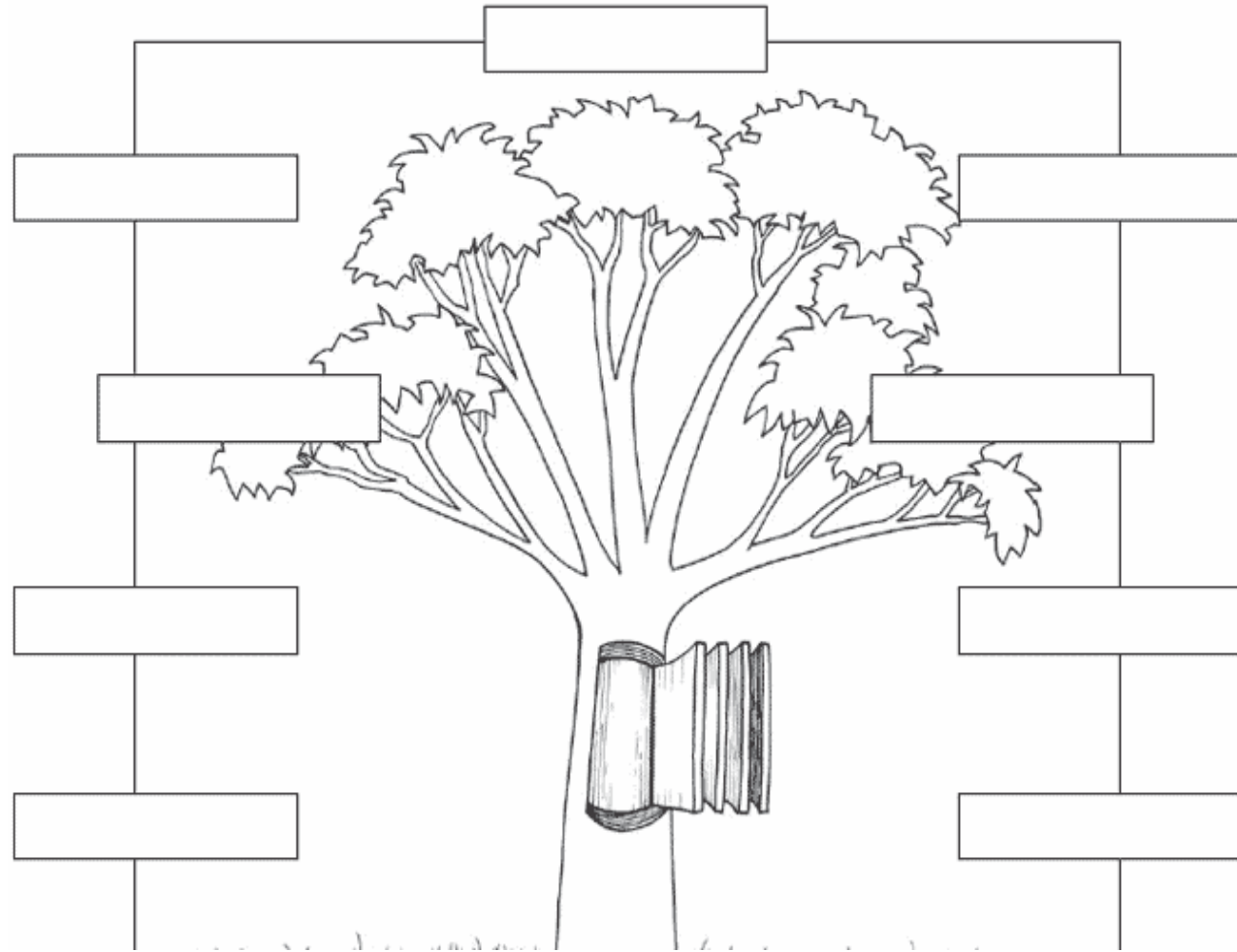
Causes profondes de la VBG



4. Formes et Conséquences des VBG

Conséquences
de la VBG

Formes de VBG



Causes, facteurs et conséquences

La VBG peut s'illustrer à travers le modèle de l'arbre

1) Grandes Racines (causes)

- Attitudes
- Pratiques
- Croyances
- Les normes culturelles ou sociales reposant sur l'inégalité entre les genres.

2) Petites racines (facteurs):

Comportements, Impunité, Insécurité, pauvreté.

3) Les branches (formes de VBG):
Physique/Sexuelle /Psychologique/Socioéconomique
Viol, exploitation et abus sexuels, harcèlement sexuel, mariage forcé

4) Les feuilles (conséquences):

- Stigmatisation
- Grossesses ND
- Blessures
- Troubles psychiques
- IST/VIH SIDA

5. Exploitation, abus sexuel et harcèlement sexuel (EAS/HS)

Exploitation sexuelle

Tout abus ou toute tentative d'abus de position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance, à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, le fait de profiter financièrement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne.

Exemple: Un membre de la communauté obtient une promesse d'emploi en échange de rapports sexuels.

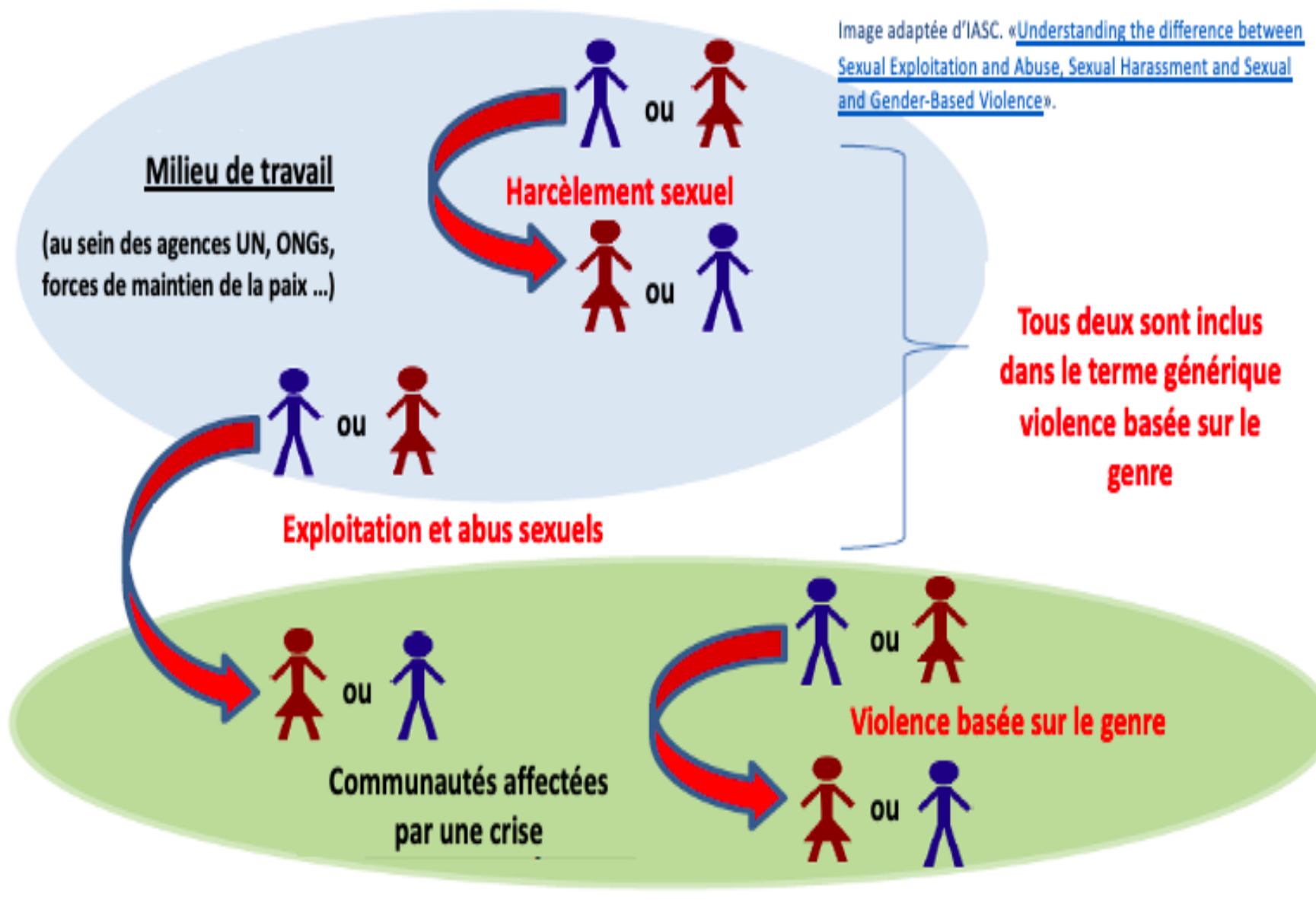
Abus sexuel

- Atteinte sexuelle commise avec force, contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, (la menace d'une telle atteinte constitue aussi un abus sexuel)
- **Abus de position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles**
- **Exemple:** Un travailleur du projet touche les seins d'un agent administratif et lui fait savoir que la suite est à venir.

Harcèlement sexuel

- **Avances sexuelles importunes**
- **Demande de faveurs sexuelles**
- **Contact physique sexuel**
- **Exemple:** Un travailleur du projet envoie des SMS sexuellement explicites à une collègue.

Image adaptée d'IASC. «[Understanding the difference between Sexual Exploitation and Abuse, Sexual Harassment and Sexual and Gender-Based Violence](#)».



VBG
-
EAS
-
HS

POUVOIR

Social

Economique

Politique

Physique

Basé sur l'âge

Le pouvoir est la
capacité de contrôler et
d'accéder aux ressources,
opportunités, privilèges et à
la prise des décisions

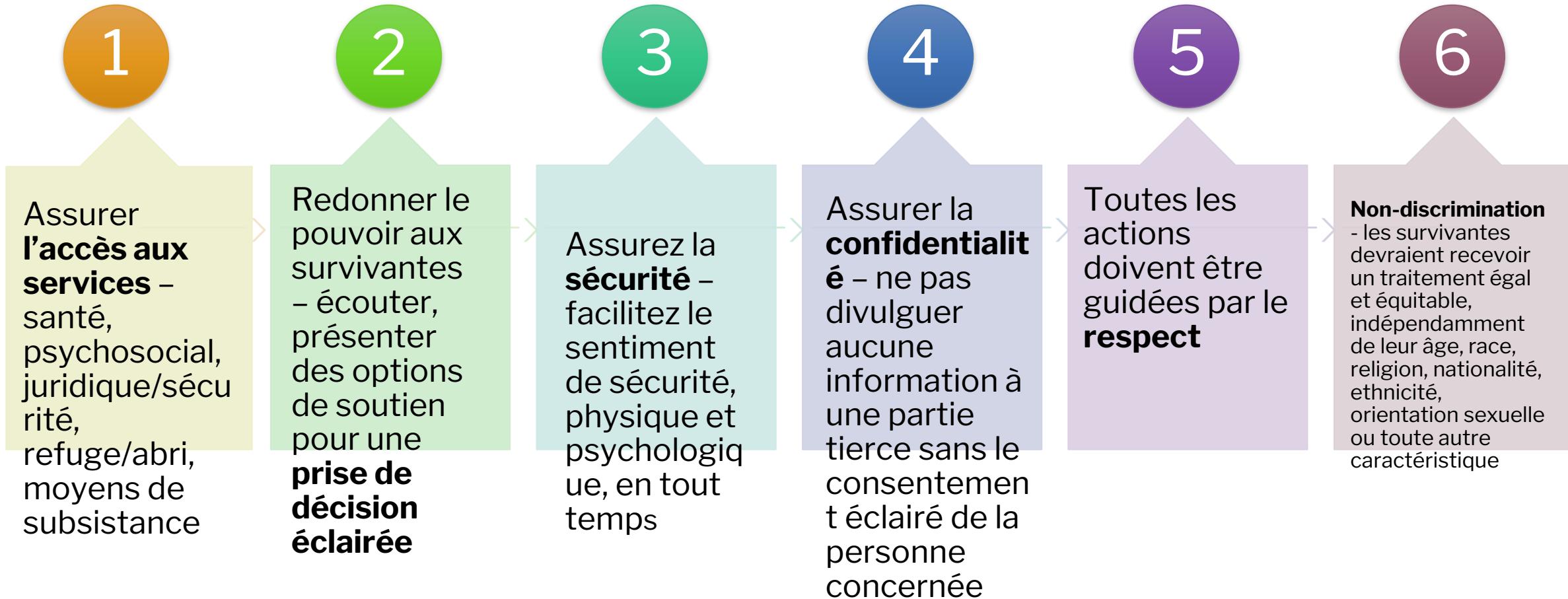
Etude de cas

Espérance est une femme célibataire de 30 ans avec 3 enfants à sa charge. Avec son salaire d'employée d'entretien de la base vie d'un projet de la Banque Mondiale, elle n'arrive pas à faire face aux dépenses de sa famille. Vendredi vers 17h, John, un expatrié chef de bureau, propose à Espérance qu'il pourrait ajouter de l'argent sur son salaire si elle consent à avoir des relations sexuelles. John l'a ramenée à la maison et l'a payée pour le sexe. Et comme la prostitution n'est pas illégale dans le pays où il travaille, il a pensé qu'il ne faisait rien de mal.

6. Gestion des cas de VBG

- Prise en charge selon l'approche centrée sur la survivante
- Prise en charge médicale (notion des délais : <72h, 72h-120h, >120h)
- Prise en charge psychosociale et de santé mentale
- Assistance juridique et judiciaire
- Réinsertion socio-économique

Approche centrée sur la survivante – Principes directeurs



Kit 3: Prise en charge post-viol

Carton 1/1



Composition



Kit 5: (1) – Traitement des IST

Carton 1/2



Carton 2/2



Kit 5 - Composition

Carton 1/2



Carton 2/2



TUASAKIDILA